

N° 2023-142

OBJET :

*Marchés publics – Aménagement et
viabilisation de la phase d'extension
de la ZAE de Moulin Desaillys*

L'an deux mil vingt-trois, le 5 septembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Biot, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 30 août 2023

Présents :

Mmes BUET Manuelle, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie, GRENAT Maryse et CETTOUR-CAVE Lætitia.

MM. TROMBERT Fabien, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :25
pour :25
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par Gilbert DUPIEUX à Manuelle BUET,
- par Emmanuel REY à Christophe MUTILLOD,
- par Élisabeth ANTHONIOZ-TAVERNIER à Maryse GRENAT,
- par Mireille MARTEL à Philippe VINET,
- par Sophie COTTET à Yannick TRABICHET,
- par Jean-Marc GIROD à Gérald LOMBARD.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Président informe les membres du conseil communautaire qu'une consultation a été lancée en vue de l'aménagement et la viabilisation de la phase d'extension de la ZAE de Moulin Desaillys à Lullin. Après analyse des offres par le maître d'œuvre, il propose d'attribuer les lots comme suit :

- Lot 1 – Terrassements - VRD
 - DECREMPS BTP – 582 916,40 € HT
- Lot 2 – Bordures – Enrobés
 - COLAS FRANCE – 229 500,00 € HT
- Lot 3 – CFE – Eclairage
 - ELECTRICITE ET TRAVAUX PUBLICS DEGENEVE – 56 318,91 € HT
- Lot 4 – Espaces verts
 - NATUR'DECOR – 40 000,00 € HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **attribue** les lots conformément à la proposition qui lui a été faite,
- **autorise** Monsieur le Président à signer les pièces constitutives du marché.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président
Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

